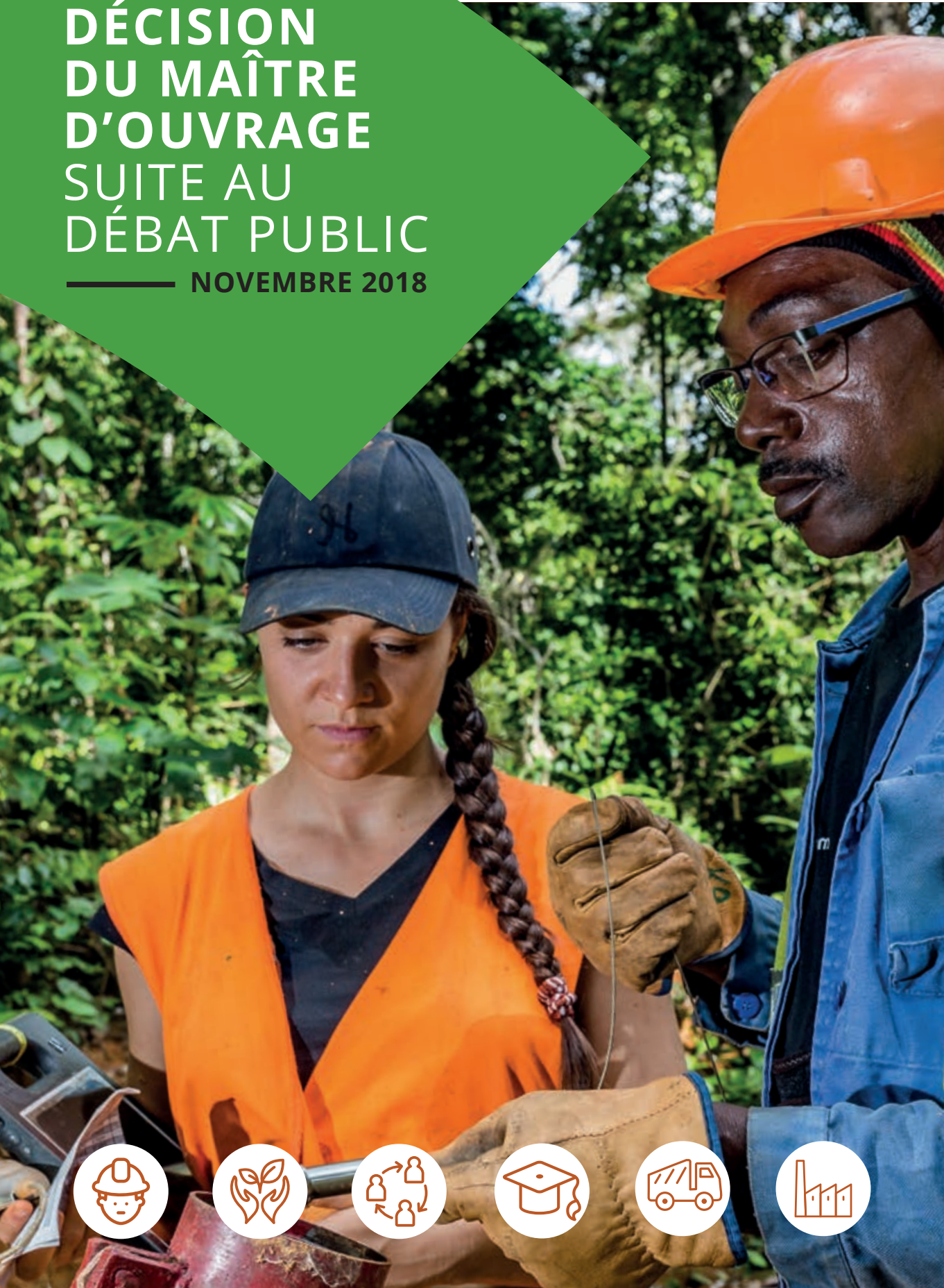


PROJET
MONTAGNE D'OR
DÉCISION
DU MAÎTRE
D'OUVRAGE
SUITE AU
DÉBAT PUBLIC
NOVEMBRE 2018



LES ENSEIGNEMENTS DU DÉBAT PUBLIC

Le débat public sur le projet de mine d'or en Guyane s'est déroulé durant 4 mois sur le territoire guyanais du 7 mars au 7 juillet 2018. Il a permis l'émergence d'un dialogue entre les Guyanais et la Compagnie minière Montagne d'Or à l'occasion de nombreuses modalités d'échanges et de rencontres.

Dans une volonté d'informer le plus grand nombre sur le projet et de répondre de manière exhaustive aux nombreuses questions des Guyanais, notre mobilisation a été pleine et entière pour apporter les éclairages nécessaires sur le projet lors des temps d'échanges et sur le site internet du débat public.

Bien que nous ne puissions que regretter les débordements de certains participants, rendant parfois difficiles les échanges, notre souhait a été de privilégier un dialogue constructif avec les personnes présentes lors du débat public.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants. Vos avis, vos questions et préoccupations nous ont permis d'enrichir notre projet pour le faire évoluer.

Des expressions du débat public, nous retenons les thèmes suivants, qui constituent autant d'enjeux pour la poursuite du projet :

- ▶ Les choix techniques retenus pour la conception du projet ;
- ▶ L'environnement naturel et humain dans lequel s'inscrit le projet ;
- ▶ Les retombées sur le territoire : l'emploi, la formation et le développement du territoire ;
- ▶ Les conditions de travail envisagées sur le site ;
- ▶ La gestion des risques du projet ;
- ▶ L'alimentation énergétique du site et son accessibilité ;
- ▶ La réhabilitation du site après son exploitation.



Réunion publique
Saint-Laurent-du-Maroni
le 3 avril 2018
© CNDP

UNE NOUVELLE ÉTAPE A ÉTÉ FRANCHIE AVEC VOUS



Pierre Paris,
Président de la
Compagnie minière
Montagne d'Or

Le débat public qui s'est tenu durant 4 mois de mars à juillet 2018, réunissant plus de 1 500 participants, nous a permis d'entendre vos préoccupations et vos suggestions sur le projet.

Nourris de ces échanges et de vos nombreuses attentes, nous réaffirmons notre volonté de poursuivre le projet Montagne d'Or, tout en apportant des améliorations significatives pour une meilleure intégration dans le territoire. Notre conviction profonde est d'élaborer, en concertation avec l'ensemble des Guyanais, un projet de mine industrielle innovant et responsable, mettant en œuvre les meilleures techniques disponibles.

Le défi que nous souhaitons relever avec vous aujourd'hui est de faire de ce projet un levier pour le développement économique de la Guyane tout en préservant l'environnement naturel et humain.

Pour faire de ce projet un projet pour les Guyanais, nous nous engageons à poursuivre le travail pour améliorer ce projet de manière concertée, en vous donnant la parole et en répondant à toutes vos questions et vos attentes.

« Le projet Montagne d'Or évolue pour s'améliorer et se poursuivre en concertation avec les Guyanais. »

Le débat public en chiffres



NOS ENGAGEMENTS POUR LA POURSUITE DU PROJET

Tirant les enseignements du débat public, la Compagnie minière Montagne d'Or réaffirme sa volonté de poursuivre le projet Montagne d'Or dans ses caractéristiques techniques essentielles présentées au public. Elle s'engage à faire évoluer son projet en y apportant des modifications d'ampleur et des améliorations significatives, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Un projet qui évolue dans ses caractéristiques techniques pour une meilleure insertion dans le territoire

- ▶ Nous nous engageons à **privilégier une production d'énergie sur site, en lieu et place de la construction d'une ligne électrique, en priorisant les énergies renouvelables et notamment le solaire**, afin de réduire les impacts du projet sur le territoire et de ne pas affecter la sécurité d'approvisionnement en énergie des Guyanais. Cet engagement réduira de manière significative les impacts environnementaux liés à la création de cette ligne.
- ▶ Pour l'implantation des panneaux photovoltaïques, nous utiliserons **en priorité les surfaces déjà déboisées sur les sites miniers orphelins**, nombreux à proximité du site, que nous réhabiliterons en fin d'exploitation.
- ▶ Nous étudierons la possibilité d'**utiliser pour la construction de certaines infrastructures les matériaux extraits de la mine**, afin de réduire le recours aux carrières et, ainsi, réduire le volume des versées à stériles et l'emprise des carrières, ce qui réduirait également l'étendue des zones à défricher.

Une gestion des risques maîtrisée et renforcée

- ▶ En adhérant au Code international de gestion du cyanure, nous nous engageons à **sécuriser le transport et la gestion du cyanure sur le site**.
- ▶ Nous renouvelons notre engagement de **détruire le cyanure avant que les résidus quittent l'usine**.

- ▶ Nous nous engageons à **contribuer à la recherche de solutions alternatives à l'utilisation du cyanure** pour la récupération de l'or.
- ▶ Nous étudierons la possibilité d'augmenter la surface du parc à résidus afin de **permettre l'abaissement de la hauteur des digues**.
- ▶ Nous nous engageons à étudier la conception d'une **voie de contournement au sud de l'agglomération afin d'éviter le centre-ville de Saint-Laurent-du-Maroni**.
- ▶ Nous réaffirmons notre engagement à **minimiser le transport d'explosifs** sur le réseau routier en privilégiant l'utilisation d'émulsion.

Une démarche Eviter-Réduire-Compenser, colonne vertébrale du projet

- ▶ Nous travaillerons de manière concertée avec les acteurs du territoire à la définition des mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement du projet, telles que, entre autres, le **maintien d'une continuité écologique entre les deux massifs de la Réserve biologique intégrale et la réalisation de suivis environnementaux**.
- ▶ Nous nous engageons à travailler avec des opérateurs de compensation écologique expérimentés et reconnus, tels que la **CDC Biodiversité pour l'élaboration d'un plan de compensation environnementale** sur la base de la stratégie élaborée en concertation.

Un patrimoine humain et naturel préservé en concertation avec les autorités coutumières

- ▶ Nous confirmons que **l'ensemble des sites à fossés ou montagnes couronnées recensés seront évités**. Nous nous engageons à optimiser l'emplacement des infrastructures du projet pour **préserver au maximum les autres sites et indices recensés**.
- ▶ Nous nous engageons à contribuer à **l'amélioration de la connaissance archéologique dans certains secteurs du territoire** notamment en menant des actions de recensement des sites d'occupation amérindienne.
- ▶ Nous nous engageons à **travailler avec les autorités coutumières** tout au long de la vie du projet pour **tenir compte des traditions et lieux de mémoire de ce territoire**.
- ▶ Nous réaffirmons notre volonté de travailler avec les acteurs locaux afin de **créer une banque de graines d'espèces locales et endémiques** et développer des pépinières pour la re-végétalisation du site.

Un projet avec et pour les Guyanais

- ▶ Nous nous engageons à identifier et valoriser les ressources minières susceptibles de conduire à **envisager une prolongation de la durée de vie au-delà des douze ans**, dans le respect des dispositions légales en vigueur, **dans une perspective de pérennisation des emplois**.
- ▶ Nous nous engageons à **favoriser l'emploi local, notamment des populations autochtones, afin d'atteindre 90 % d'emplois locaux**, en contribuant à la mise en place d'une politique de formation et de recrutement adaptée avec les acteurs de l'emploi et en participant aux réflexions sur la **création d'une « École technique des mines de Guyane »**.
- ▶ Nous réaffirmons notre engagement d'**ouvrir un centre de pré-recrutement à Saint-Laurent-du-Maroni**, au minimum deux ans avant la mise en service du site.
- ▶ Nous nous engageons à maximiser les retombées pour le territoire guyanais avec, notamment, la mise en place d'un **dispositif d'accompagnement des acteurs économiques locaux**, la contribution à la **création d'un fond de développement et de diversification de l'économie** de Guyane et la **retrocession des infrastructures du projet identifiées avec les collectivités**.
- ▶ Enfin, nous nous engageons à approfondir la réflexion sur **l'ouverture du capital de la société Compagnie minière Montagne d'Or aux collectivités du territoire et acteurs économiques français**.



Retrouvez le texte intégral de la décision sur le site internet du projet : montagnedor.fr

« Notre volonté est de mettre en place un nouveau modèle de mine responsable avec un impact minimisé pour l'environnement et des retombées maximisées pour le territoire guyanais. »

Pierre Paris,
Président de la CMO

UNE CONCERTATION CONTINUE

Dès la phase de conception du projet, en 2014, nous avons initié un dialogue avec les acteurs du territoire (services de l'État, représentants des collectivités locales, acteurs économiques et représentants des communautés et populations locales) afin d'identifier les attentes en matière de retombées économiques, de gestion environnementale et de préservation de la biodiversité ou, encore, de sécurité.

Le débat public de 2018 s'inscrivait dans cette démarche de concertation. Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre le dialogue auprès de l'ensemble des acteurs du territoire en informant et proposant des modalités de participation au public, et ce, jusqu'à l'enquête publique. Conformément au code de l'environnement, la Commission nationale du débat public désignera un garant de la concertation, chargé de veiller à la bonne mise en œuvre des modalités d'information et de la participation du public.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour suivre l'actualité du projet Montagne d'Or et participer à la concertation qui s'ouvrira prochainement.

Rendez-vous sur : montagnedor.fr   [MOGuyane](#)

« Nous souhaitons poursuivre le travail avec l'ensemble des parties prenantes guyanaises pour améliorer notre projet. C'est pour nous, une des conditions de réussite de notre projet. »

Pierre Paris,
Président de la CMO

Le projet Montagne d'Or en bref

Le projet Montagne d'Or est un projet de mine d'or industrielle, situé à 125 km au sud de Saint-Laurent-du-Maroni, dans un secteur inoccupé, à plus de 50 km de toute habitation. L'objectif est de mobiliser les meilleures techniques disponibles pour l'extraction de 85 tonnes d'or sur douze années, en maximisant les retombées pour le territoire, tout en réduisant au maximum les impacts sur l'environnement.



3 MD€ de retombées
pour le territoire

750 emplois
directs

90 %
d'emploi local

3 000 emplois indirects
et induits